

LA

MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . 8 fr.

Six mois . 4 fr.



JOURNAL POLITIQUE

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5, et au Bureau central, rue de la Bourse, 9

LES ANNONCES SONT REÇUES CHEZ M. V. FOURNIER, RUE CONFORT, 14

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.

Six mois . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

BONIMENT

Les voilà partis ! c'est fait. Il n'en reste plus un, plus un seul.

Notre dernier écu en poche, tournant leurs lourdes bottes du côté de la mère-patrie, ils ont nettoyé le sol français de leur présence, ne laissant derrière eux que le parfum germanique qui a obligé Jean-Marie Farina à inventer l'eau de Cologne. La première pluie effacera la trace de leurs talons ferrés, de consciencieux lavages à grandes eaux purifieront l'atmosphère des émanations tudesques, et dans quelques semaines il faudra, pour s'apercevoir que le Prussien a passé par là, il faudra additionner notre budget et regarder la carte de France mutilée.

Que ces deux marques ineffaçables, que cette enflure d'un côté, que cette écharcure de l'autre, gravent au plus profond de notre mémoire, dans les cases les plus précieuses et les plus reculées de notre cerveau, ces mots sacramentels : — *N'oublions pas !*

N'oublions pas, — ce souvenir de nos misères est nécessaire, cette rancune patriotique est indispensable, — non-seulement pour reconquérir un jour ce qui nous a été arraché, le couteau sous la gorge et les mains dans nos goussets ; non-seulement pour laver notre honte et racheter l'humiliation de nos capitulations, — mais encore, mais surtout pour nous défendre...

Mon Dieu oui, nous défendre ! car, voyez le bien, ce Prussien qui s'en va et dont vous voyez la capote grise se profiler dans les broillards du Rhin, ce Prussien

dont vous vous croyez débarrassés à tout jamais, que vous l'avez chassé de votre logis comme un usurier, payé et soldé, — ce Prussien, a le désir ardent, le projet arrêté de revenir !

Chargé de nos milliards, gorgé de nos viandes, abreuvé de nos vins, il s'en va repu, mais non rassasié. *Lassatus non satiatus.*

C'est avec un sentiment d'envie haineuse qu'il abandonne notre terre féconde pour ses landes stériles et caillouteuses. Après nous avoir réquisitionnés, pillés, dévastés, pressurés, extorqués sous toutes les formes, il n'est pas encore content et trouve que son œuvre n'est pas complète. La facilité avec laquelle nous l'avons payé, ces cinq milliards accrus de leurs intérêts qui sortent de notre pays sans provoquer de crise monétaire, sans faire élever l'escompte de la Banque ni le prix de l'or, ces cinq milliards versés par anticipation, avant l'échéance, avec une désinvolture de grand seigneur soldant son bottier, — tout cela excite, aiguillonne, aiguise la rapacité native de ce Prussien aux doigts crochus et aux mains pressantes.

— Je ne leur ai pas assez demandé, pense-t-il, en empilant notre or dans ses fourgons, et les sacoches bondées de nos écus, la bouche encore pleine de nos vivres, il se dit avec une rage contenue : — Les voleurs, ils ne m'ont pas tout donné ! les gredins, ils ont gardé quelque chose pour eux !

Et ce quelque chose il se promet fermement de le reprendre à la première occasion qui se présentera, ce quelque chose c'est Belfort et la Franche Comté, ce quelque chose c'est la dernière pièce

d'or qui brille au fond de notre bourse.

Ce n'est pas un ennemi ordinaire, en effet, que nous avons à nos portes : il ne faut attendre de lui ni générosité, ni grandeur d'âme, ni quoique ce soit qui ressemble à du cœur.

Chez le Prussien le cœur est remplacé par l'estomac... C'est un peuple qui a faim ! et cette faim incapable de s'assouvir au milieu de la pauvreté natale, cette faim déborde sur les voisins.

Elle a débordé sur le Danemarck, sur les Duchés, débordé sur les Principautés, débordé sur les roitelets asservis et tributaires, débordé enfin sur la France sa plus riche proie, — et malgré cela, malgré ces excès de consommation et de nourriture, la faim prussienne n'est pas satisfaite.

Affligés d'une fécondité animale prodigieuse, fatigués de fouiller et de retourner un sol maigre qui ne produit que du gravier, en vain ces avanglés expédient-ils sur tous les coins du globe leur trop plein de famille, en vain l'émigration leur emporte-t-elle chaque année des milliers de bouches armées de dents longues, — ils ont encore faim, toujours faim !

Et nous voyons aujourd'hui même, à l'heure où deux cent soixante-six millions et des centimes viennent d'entrer en Allemagne, et permettraient d'acheter un certain nombre de kilogrammes de pain, — nous assistons à ce singulier spectacle des journaux allemands criant à la famine et à la misère !

Aussi, en présence de cette voracité insatiable et menaçante, serait-il plus que jamais nécessaire, nous le répétons, d'écrire sur toutes nos portes, en tête de tous nos journaux, d'imprimer sur toutes

nos feuilles d'impôts : *N'oublions pas !*

Serait-il plus que jamais nécessaire de nous préparer, sinon à l'attaque, du moins à la défense, de réunir toutes nos forces et toutes nos énergies pour repousser une agression nouvelle et possible de ces pique-assiettes faméliques, qui veulent encore manger dans nos plats.

Mais, hélas ! il faut reconnaître que ces sentiments de concorde et d'union devant le danger commun, à l'encontre de l'ennemi naturel, paraissent être le moins souci et la plus insignifiante préoccupation d'un grand nombre de nos concitoyens.

Au lieu de faire vibrer la fibre patriotique, d'effacer les divisions, d'apaiser les querelles, — ce départ du Prussien, cette fin désirée et attendue de l'occupation étrangère, cette délivrance du sol national, semble pour quelques-uns, n'avoir été qu'un nouveau prétexte d'attiser les colères, les rancunes et les haines intérieures.

De tous côtés, nous avons vu, spectacle piteux et méprisable, nous avons vu les partis rivaux, les sectes ennemies, chercher à tirer bénéfice de cet événement essentiellement patriotique, au profit de leur saint et de leur boutique ;

De toutes parts, de toutes les colonnes de journaux se sont élevés ces cris discordants : — C'est moi qui ai payé ! — C'est pas vrai ! — C'est moi ! — Toi, le fou furieux, allons donc ! Etc., etc.

Et, au milieu de cette cacophonie de discussions et de disputes, on a remarqué avec stupeur que ceux-là criaient le plus fort, montraient le plus de cynisme et d'effronterie, qui avant tout devraient se taire, se cacher, s'enfouir au fond des

FEUILLETON DE LA MASCARADE

INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS

Encore un deuil ! A peine venons-nous d'avoir la douleur de perdre la dame Fusion, que la veuve Coalition, sa sœur-germaine, descend à son tour dans la tombe, emportée à la fleur de l'âge.

La première s'était égarée dans un lambeau de drapeau blanc, la seconde a succombé à une irritation d'intestins causée par une absorption considérable de la prose épicée de M. Paul de Castagnac, et des adjectifs poivrés de M. Louis Veuille.

La dame Fusion étant décédée sans postérité et sans fortune, n'ayant pas même laissé de quoi se faire enterrer, comme nous l'avons dit, sa succession est tombée en déshérence au profit de l'Etat, qui en sera encore pour ses frais d'inhumation.

Quant à la veuve Coalition, quoique sa succession ne soit pas très claire, et présente de graves difficultés de liquidation, un certain nombre de parents plus ou moins éloignés espèrent en tirer quelque chose.

En présence de ces prétentions diverses, le juge de paix du quartier a cru bon de faire apposer les scellés au domicile de la défunte ; et sur la réquisition des plus proches parents, il a été dressé un inventaire après décès, dont voici la teneur contenue au procès-verbal du notaire.

A la requête de M. M. Anselme-Polycarpe Bathie,

professeur de droit, actuellement ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Anne-Théodule Changarnier, ancien général, et Raoul Duval, ex-magistrat, tous deux présentement députés à l'Assemblée nationale ;

Les sus-nommés se disant habiles à succéder à la dame veuve Coalition,

Il va être par nous, Jean-Alexandre Auguste-Julien Népomucène Gardencote, notaire à la résidence de Versailles,

A la conservation de droits et intérêts des parties et de tous autres qu'il appartiendra,

Procédé à l'inventaire fidèle et description exacte des objets mobiliers, meubles meublants, linges, bijoux, hardes, titres papiers et renseignements quelconques pouvant dépendre de la succession de ladite dame veuve Coalition.

Prisée du Mobilier.

Dans une pièce servant de salon, éclairée de deux fenêtres donnant sur la rue des Réservoirs, il s'est trouvé :

Un assez large fauteuil en mauvais état, élevé sur une esrade en bois vermoulu ; velours rapé et troué, laissant échapper le crin par diverses places, moulures écornées, dossier surmonté d'une sorte de couronne qui se décolle, — estimé douze francs cinquante, ci . . . 12 50

Huit autres fauteuils moins grands, en mauvais état également, pouvant servir indifféremment à des académiciens ou à des ministres ; pieds branlants, bras démanchés, ressorts complètement affaissés, estimés cinq francs les uns dans les autres, en tout quarante francs, ci . . . 40

Un guéridon avec pied de chèvre et son

tapis couleur chou, les deux assez ménagés quoiqu'ayant beaucoup servi, estimé dix-huit francs, ci . . . 18

Sur la cheminée :

Une pendule Empire, modèle massif, ayant son grand ressort cassé, estimée vingt-deux francs, ci . . . 22

Deux candélabres à trois branches, style Louis XV, représentant des amours enlacés ; les branches tiennent à peine et ne seraient servir de flambeaux, estimés quatorze francs soixante-quinze, ci . . . 14 75

Une glace moyen âge sans transparence, utile tout au plus comme verre de vitre, estimée trois francs, ci . . . 3

Sur une étagère, une serinette ou boîte à musique. Le commissaire priseur ayant poussé le bouton pour s'assurer si le ressort fonctionnait convenablement, il en est sorti une sorte de pot pourri indistinct, où nous avons cru pourtant reconnaître les airs suivants : *Partant pour la Syrie, La Parisienne, et Vive Henri IV ce roi vaillant.* Un instrument aussi détraqué ne pouvant servir à personne, nous l'avons estimé, comme objet de curiosité, un franc soixante-quinze centimes ci . . . 1 75

Dans une pièce servant de salle à manger, éclairée sur cour, il s'est trouvé :

Un grand Buffet à étagères et à plusieurs tiroirs, imitation chêne antique, mais en réalité bois sapin, estimé trente-cinq francs, ci . . . 35

Une table à coulisses et à rallonges, avec ses pieds à roulettes ; estimée dix-neuf francs, ci . . . 19

Douze chaises dont huit depaillées et quatre sans barreaux, estimées six fr., ci . . . 6

Une suspension surmenée par un usage trop fréquent et presque hors d'état de fonctionner, estimée sept francs cinquante centimes, ci . . . 7 50

Dans une pièce servant de chambre à coucher et de cabinet de travail :

Un bureau à compartiments avec serrure à secret. Au dessus, plusieurs cartons verts dans lesquels nous avons trouvé divers papiers qui seront analysés ci-après. Ledit bureau estimé vingt quatre francs, ci . . . 24

Un lit style bâtard, paraissant remonter à Louis XIV, avec son matelas en crin végétal, estimé trente huit francs, ci . . . 38

Une bibliothèque en noyer, dans laquelle nous avons trouvé les ouvrages suivants :

Histoire de France du Père Lorrain, *Monita secreta* des RR. PP. Jésuites, Plusieurs éditions du *Syllabus* dans tous les formats,

Les Poésies complètes du vicomte de Lorgeril,

Idem du marquis de Belcastel,

Les Odeurs de Paris, Louis Veuilleot,

Les Prédications de la religieuse de Blois,

L'Almanach des Muses,

Les Chants de l'Empire par M. Belmontet,

L'Histoire de Tibère par M. Beulé, *L'Art d'accommoder les restes.*

Le tout estimé comme papier d'épicerie,

trous les plus obscurs.

Oui, secouant allègrement la boue qui les couvre, les bonapartistes ont osé se montrer, élever la voix au-dessus des autres, s'exclamer avec un aplomb gravité devant cette évacuation qui ravivait le souvenir de leur honte : — « Ces cinq milliards, c'est nous, c'est l'empire qui les paie !

Quant à l'Alsace et à la Lorraine : « C'est la faute à la République ! »

On ne discute pas de semblables extravagances dignes filles des mensonges officiels qui nous ont conduits à Sedan ;

Mais, après tout, elles ne sont pas inutiles ; car, au moment où les envahisseurs s'éloignent, elles nous rappellent les hommes qui les ont amenés ; elles nous invitent à confondre dans le même sentiment d'animadversion et de haine les deux ennemis les plus acharnés, et les plus nuisibles de la France : — Les Prussiens et Bonaparte.

JACQUES BARBIER.

BIGARRURES

Mgr de Paris fait des siennes, — et quand nous reprochions la semaine dernière, à M. nos prélats certains exaltations cléricales hors de saison, nous ne pensions pas que Mgr de Guibert viendrait si vite nous donner raison.

Son dernier mandement prescrivant des prières à l'intention de l'Eglise et du Pape, est bel et bien une déclaration de guerre à Victor Emmanuel. Elle ne se distingue même des autres, que par la violence du style et des expressions.

Il suffit d'en citer quelques phrases pour se rendre compte à quel diapason on est monté dans le clan ultramontain :

« Le Saint Père, après avoir flétri de sa voix souveraine, les dernières iniquités commises à Rome ;

« Non, il n'est pas possible que le triomphe de l'iniquité se perpétue indéfiniment ;

« L'envahissement de Rome a été la violation la plus audacieuse des conditions de la vie du monde chrétien. C'est un attentat au premier chef contre la religion et contre la société ;

« Nous ne pouvons croire que les puissances européennes s'aveuglent obstinément et restent toujours indifférentes devant une situation qui blesse profondément la conscience d'une portion si notable de leurs sujets ;

« De faux amis de l'Italie l'ont poussée à une extension qui n'est pas moins condamnée par la nature que par l'équité ;

« Elle a créé des armées et des flottes qu'elle ne peut entretenir. Elle s'est imposé des dépenses qui ruinent ce beau pays, et le conduiront un jour ou l'autre, à de honteuses catastrophes.

En voilà assez, et vous pouvez juger par ces allégués détachés de l'ensemble du morceau.

« Iaquité, violation, attentat, ruine, honteuse catastrophe, — ces appréciations galantes ne peuvent manquer de produire leur petit effet auprès de nos bons voisins.

Et comment voulez-vous que Victor Emmanuel, car,

C'est à lui, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse...

que Victor Emmanuel, en lisant ces amabilités, ne se dise pas immédiatement : — Mais, sarpeju ! si jamais Mgr de Guibert a trois cent mille hommes à sa disposition, il me les envoie dessus, droit comme un i !

Résultat : chauffons le train pour Vienne ! Ah ! Mgr de Guibert est décidément un homme bien habile, et qui comprend intelligemment les intérêts de son pays.

Est-ce que vous n'entendez pas d'ici rire le prince de Bismark ?

Pour combattre le mauvais effet de ce malencontreux voyage du roi d'Italie, et de pas avoir l'air de condamner la France au rôle de Cendrillon, — François Joseph a daigné, paraît-il, inviter le maréchal de Mac-Mahon à une promenade au Prater.

Le maréchal de Mac-Mahon a refusé, et il a bien fait.

Quoique les journaux officiels aient battu assez maladroitement la caisse autour de cette gracieuseté de l'empereur d'Autriche, — il était clair pour tout le monde, qu'une invitation faite dans ces circonstances, ne méritait pas autre chose qu'un refus nettement accentué.

Quoique nous ne soyons pas dans une situation brillante, la France doit avoir encore assez de dignité et d'orgueil d'elle-même, pour ne pas se résoudre à accepter le personnage « d'un quatorzième » à table.

Nous voyons avec peine que M. Thiers, lassé sans doute des ovations en plein air, tombe dans le travers des conversations de reporters, dont on connaît les formules :

Moi. — Que préférez-vous comme couleur de pantalon : le nankin ou le chamois ?

Lui. — Le nankin a ses agréments, mais le chamois, etc...

L'autre jour le Journal de Genève consacrait deux colonnes à une de ces conversations oiseuses qui, sous prétexte de vous faire pénétrer dans les arcanes des convictions d'un homme d'Etat, ne vous révèle que des banalités qui ont couru tous les ans.

Il est bien évident, en effet, que lorsqu'on carnait et d'un crayon taillé en pointe, on ne va pas déboutonner jusqu'à son gilet de flanelle pour lui dévoiler les intimités de sa conscience.

D'ailleurs, à quoi bon ces informations à domicile, par ce temps de discours de lettres, de profession de foi, dans lesquels nos hommes politiques nous livrent sans la moindre gêne, le secret de leurs âmes.

M. Thiers, lui-même, n'a-t-il pas pris soin de nous découvrir dernièrement le fond de son cœur dans sa petite harangue de Lucerne :

« J'ai passé ma vie à fonder la liberté en France. Longtemps je ne l'ai crue possible, qu'avec la royauté constitutionnelle, aujourd'hui je vois qu'elle n'est compatible qu'avec la République. »

Le pauvre cher homme ! On ne saurait être à la fois sincère et plus... — nous allions dire naïf, — car le discours de M. Thiers peut se traduire ainsi :

« J'ai trouvé la royauté constitutionnelle un gouvernement admirable, tout le temps que j'en ai été le ministre, — mais mon affection s'est transportée définitivement sur la République,

dès que j'en ai été le Président.

Eh, mon Dieu ! que voulez-vous, à peine peut on se permettre de sourire. C'est la nature prise sur le fait, et tous en sont là.

Voyez M. de Broglie. Il devient républicain. Pourquoi ? Parbleu ! parce qu'il est vice-président de la République. Louis Veuillot ne le lui mâche pas.

Règle générale : Le moyen infallible de convertir les royalistes à la République, c'est de leur donner un portefeuille et des appointements — républicains.

Essayez, la recette est sûre !

Lundi dernier, 8 septembre, bénédiction de la ville du haut de Fourvière.

Coups de canon, cantiques, concours de la population sur les quais de Saône, — tout s'est bien passé, rien de mieux.

Les protestations se sont bornées à quelques chapeaux gardés sur la tête, — c'est aussi pacifique qu'on peut le désirer.

Il n'en est pas de même, paraît-il, des processions paroissiales qui, depuis quinze jours, gravissent la colline de Fourvières, pour obéir aux prescriptions du mandement de Mgr de Ginoulhac.

Quelques-unes de ces manifestations religieuses ont été l'occasion d'injures, d'invectives et d'apostrophes médisamment parlementaires.

Commençons par dire que nous ne sommes en aucune façon, partisan de ces grossièretés qui n'avancent la cause de personne.

Seulement, en cherchant bien, à qui la faute s'il vous plaît ?

Et pourquoi avoir fait précéder cette cérémonie du 8 septembre, en mise par les usages et les traditions, et qui admet même ne donnait jamais lieu à la moindre protestation, — pourquoi l'avoir compliquée d'un cérémonial exagéré et inopportun ?

Ces processions publiques étaient-elles bien nécessaires, arrivaient-elles surtout à une époque où il était sage et prudent de leur donner aux fidèles catholiques ?

Comment voulez-vous que le contraste de ces manifestations religieuses tolérées et autorisées, avec l'interdiction absolue et rigoureuse de planter un simple drapeau à sa fenêtre en l'honneur du 4 septembre, comment voulez-vous que ce rapprochement ne provoque pas une certaine irritation de la part des républicains condamnés à l'immobilité et au silence, à l'encontre des pèlerins, marchant, se rassemblant et chantant librement par les rues, bannière en tête ?

L'intérêt bien entendu de la religion elle-même aurait dû faire comprendre les inconvénients de ce contraste trop rapproché et trop choquant ?

Il est toujours maladroit de jeter, même involontairement, de l'huile sur le feu.

Vous me direz que c'est de l'huile sainte, ça ne fait rien, elle brûle tout de même.

Chapitre des douceurs.

La Dépêche de Toulouse vient de se voir interdire la vente sur la voie publique pour avoir publié, général ? Un rapport de M. Durand au Conseil général du Rhône, rapport reproduit déjà par le Petit Lyonnais, sans que M. Ducros se soit fâché.

Plus fort que M. Ducros, le préfet de Toulouse !

Ce préfet s'appelle Welche ! un bien vilain nom dont il ne devrait pas aggraver le désagrément.

Vestiaire

Dans un placard de la chambre à coucher, nous avons trouvé les vêtements ci-après décrits :

- Un habit à la française rapé,
Une redingote grise id.
Une robe à paniers avec manches à gigot, damas usé et jauni,
Un pantalon à pont,
Une culotte courte,
Une douzaine de faux-cols gigantesques,
Un habit d'académicien avec palmes vertes au collet,

Plusieurs perruques de couleurs diverses,
Un habit de chambellan avec une clé dans le dos,
Un toupet déclaré appartenir à M. Rouher,

Plusieurs costumes de livrée avec galons et passementeries,
Un corset, — réclamé par le général Changarnier,
Un chapeau à claque,
Id. gibus,

Un bonnet d'évêque,
Une paire de bottes fortes avec éperons,
Une paire de souliers découverts avec boucles d'argent,
Une paire de mules Pompadour, écoulées,

Vu l'état d'usure et de vétusté de toutes ces hardes qui ne sont bonnes qu'à être vendues aux fripiers, nous en avons fait un seul lot estimé dix francs, ci 10 »

Objets divers

Un grand sabre un peu ébréché, mais

à raison de trente francs les cent kilogs, six francs cinquante, ci 6 50

Dans le cabinet à toilette :
Un peigne démeloir ayant plusieurs dents cassées, une brosse à cheveux ayant peu servi, trois pots de pomade, deux bâtons de cosmétique, un flacon d'eau de Botot.

Ces derniers objets ont été réclamés comme leur appartenant, par MM. Changarnier, Larocheffoucauld Bisaccia et De Castellane.

N'ayant pas à nous prononcer sur cette question de propriété, nous nous bornons à donner acte aux sus-nommés de leur réclamation qu'ils feront valoir devant qui de droit.

Les objets ci-dessus ont été estimés en bloc trois francs cinquante, ci 3 50

Dans une pièce servant de cuisine nous avons trouvé :

Un balai complètement usé et hors d'état de pouvoir servir désormais.

Il nous a été expliqué que cet instrument avait balayé depuis trois mois :

Soixante-cinq préfets, cent cinquante sous-préfets, deux cent soixante dix magistrats, procureurs, substitués et juges de paix, et plus de douze cents employés ou fonctionnaires de tous ordres. Cette surcharge de travail explique facilement l'état déplorable dudit balai, que nous estimons quinze centimes, ci 15

Toute une batterie de cuisine, marmittes, casseroles, etc., et enfin une poêle à frire dont le manche, attaché de mains en mains, ne tient plus que par miracle. Le tout prisé quatre francs, ci 4 »

qui peut servir encore d'arme dangereuse,
Un casse-tête taché et malpropre,
Un goupillon,
Ces trois objets attachés ensemble, d'une valeur de sept francs soixante-quinze, ci 7 75

Un porte-parapluie à la porte, deux francs, ci 2 »

Une boîte à cafards garnie de zinc, cinquante centimes, ci 50

Description des Papiers

Cote première

Six pièces qui sont :
Copie du procès-verbal de l'exécution de Louis XVI, délivrée à Philippe-Egalité, l'an des juges ;

Abdication de Charles X au profit de son petit-fils le comte de Chambord, — confiée à Louis-Philippe d'Orléans ;
Délibération de l'Assemblée qui élève Louis-Philippe à la dignité de roi ;

Arrêt de bannissement de la branche aînée des Bourbons ;

Reçu de Deutz, constatant le paiement de 500,000 fr. pour avoir livré la duchesse de Berri ;

Procès verbal de la constatation des médecins au château de Blaye.

Cote deuxième

Trois pièces :

Donation par Louis Philippe à ses enfants, sous réserve d'usufruit, de tous ses biens meubles et immeubles, la veille de monter sur le trône ;

Arrêté du ministère des finances, constatant l'exemption du droit d'enregistrement sur cet acte, — à cause de la pauvreté des contractants ;

ment par des rigueurs qui sentent trop leur origine.

Dernières nouvelles du voyage de MM. de Broglie et Dessenligny.

Visite des deux ministres à M. Guizot, leur ancien, dans sa résidence du Val Richer ; accueil cordial terminé par un dîner de plusieurs convives.

M. Guizot a télégraphié à un de ses amis : — Mes marmittes se sont bien conduites.

ZÉPH.

COMMISSION DE PERMANENCE

Compte-Rendu analytique.

M. Jozon. — Est-ce que...
M. de Broglie. — Heu, heu !
M. Noël Parfait. — Pourriez-vous...
M. Balbie. — Eh, eh !
M. Lefèvre Portalis. — Oserai je demander...

M. de Broglie. — Hum, hem !
M. de Mahy. — Je désirerais me moucher, est-ce permis ?

M. Benoist d'AZY, président. — C'est une chose étrange à la convocation de l'Assemblée, — ne vous mouchez pas !
La séance est levée.

MISÈRE EN PRUSSE !

Voilà ce qu'on entend crier de l'autre côté du Rhin !

Misère en Prusse ! et toutes les Zeitung du pays : la Zeitung de Cologne, la Zeitung d'Augsbourg, la Zeitung de Francfort surtout, se lamentent en leur patois, sur ce résultat invraisemblable de l'extorsion de nos cinq milliards.

Cinq milliards et pas le son !
Cinq milliards, dont les 250 derniers millions viennent de passer le Rhin sur plusieurs bateaux, et pas un kreutzer de plus dans les poches des bons Allemands !

Les bons Allemands cherchent, demandent, interrogent. Où sont ces fameux cinq milliards dont on nous avait tant parlé ?

Que sont devenus ces cinq milliards, qui devraient ramener dans le pays la prospérité et le bien être, engraisser le sol caillouteux de la Poméranie, permettre à toutes les Gretchenes d'épouser leurs Fritz avec une dot rondelette.

Les bons Allemands s'écarquillent les yeux... Ni vu ni connu, point de cinq milliards ! Mais à la place, la misère et les dettes.

Comptant sur cette manne bienheureuse qui lui tombait de nos poches, chaque bon Allemand s'est livré depuis deux ans, à un agréable sarniente, s'est lancé à corps perdu dans un océan de jouissances, doublant, triplant, quadruplant ses consommations de bière, de tabac et de choucroute.

Les voluptés de l'existence n'ont plus eu de secrets pour lui ; il s'est emparé de charcuterie, goulé de liqueurs fortes, rassasié des bonnes grâces du beau sexe, et quand les fournitures et débitants de ces plats variés, se permettaient de lui demander un faible acompte sur l'addition formidable de ses dépenses,

Le bon Allemand répondait d'un air triomphant : Soyez tranquille, ne vous inquiétez pas, — je paierai avec « les cinq milliards ! »

Loi de 1872 autorisant les princes d'Orléans à se faire payer cinquante millions par la France.
Reçu des princes d'Orléans.

Cote troisième.

Procès-verbal de la fusillade du duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes ;
Supplique de la mère du duc d'Enghien sollicitant de l'empereur Napoléon 1er une pension de deux cent mille livres.

Cote quatrième.

Condamnation à mort du maréchal Ney,
Procès-verbal de l'assassinat du maréchal Brune à Avignon ;
Toute une liasse d'arrêts des cours prévotales de la Restauration, contenant des condamnations à mort ou à la prison contre les « brigands de la Loire. »

Cote cinquième.

Trois pièces :
Serment du prince Louis Napoléon à la République française ;
Décret du 2 décembre 1851, ordonnant la dissolution provisoire de l'Assemblée nationale ;
Sénon-consulte du 20 janvier 1852 élevant le prince Napoléon à la dignité d'empereur, sous le nom de Napoléon III ;
Arrêts divers de déportation.

Cote sixième.

Vote de déchéance de l'empire par l'Assemblée nationale à Bordeaux ;
Discours sur les marchés de l'empire, par le duc d'Audifret-Pasquier ;

Or, les cinq milliards ont été payés jusqu'au dernier centime, et le bon Allemand n'en est pas plus riche, le bon Allemand n'en a pas vu la couleur ni l'ombre; Le bon Allemand, criblé de dettes et de protêts, est livré en pâture aux huissiers; On le jette à la porte de son taudis, et le propriétaire fait vendre ses meubles en place publique. Sur quoi le bon Allemand gémit, geint, se lamente, lève les bras au ciel, et s'étonne de la disparition de ses « cinq milliards. » Eh bien, vrai, pour un peuple qui a la prétention de réfléchir et de cultiver la philosophie, le bon Allemand est un peu naïf. Apprenez, ô bon Allemand, que lorsqu'on est gratifié comme vous, d'un empereur sérieux et connaissant son métier, les millions et les milliards vous passent toujours à une distance énorme du nez; Apprenez, ô bon Allemand, que s'il est méritoire de se faire casser les reins et briser les côtes pour son souverain légitime, ce dernier ne manque jamais, par reconnaissance, d'encaisser intégralement les indemnités et les tributs de guerre que vous lui avez gagnés en couchant dans la boue et en exposant vos membres à la mitraille, pendant qu'il sablait le champagne avec ses amis et caressait le menton aux files; Apprenez, ô bon Allemand, que lorsqu'on veut conserver un gouvernement aussi glorieux que le vôtre, inspirer une terreur salutaire aux voisins, et jouer le rôle enviable de Croquemitaine, — il faut acheter des canons, bâtir des arsenaux, entretenir des casernes, payer des gendarmes, — et crever de faim. Ceci s'appelle, ô bon Allemand, le prestige de la gloire militaire. Et maintenant, ô bon Allemand, allez-vous assoir.

LES ENVOIS DE M. BEULÉ

Nous l'avons dit souvent, M. Beulé est l'homme le plus malheureux du monde. Depuis le 24 mai, son existence n'est plus une vie, c'est un tissu de désagréments, de chagrins et de mésaventures. On ne lui laisse pas une minute de repos et de tranquillité; on ne cesse de l'interroger, de le solliciter, de le pistonner, de lui adresser les questions les plus indiscrètes. Il y a quelques semaines, les députés des Vosges ne cessaient de lui demander avec une insistance de mauvais goût: Pourquoi le département des Vosges est-il en état de siège? M. Beulé s'est empressé de répondre avec la lucidité qui caractérise toutes ses démonstrations: « Il l'est, parce qu'il l'est. » Cette réponse admirablement claire n'a pas satisfait ses persécuteurs qui, par l'organe de M. Jozon, lui ont demandé encore devant la Commission de permanence: Pourquoi le département des Vosges... M. Beulé, justement impatienté, a répliqué: « Parce que... » Et M. Buffet, émerveillé de cette présence d'esprit, a déclaré la discussion close. Est-ce fini? Non pas. Voici que M. Lepère, mis en goût par ses collègues, place à son tour M. Beulé, sur la sellette, et lui demande effrontément: — Le département de l'Yonne est-il en état de siège? Cette fois, M. Beulé n'y a plus tenu et, en dépit de son affabilité accoutumée, il a répondu d'un ton sec: — Allez-vous promener; du reste, je n'en sais rien. S'il fallait que je connaisse tous les départements qui sont en état de siège...

Et M. Buffet, transporté de cette fermeté de rétorque, — a ré-claré la discussion close. Il est vrai qu'après quinze jours de recherches, le préfet de l'Yonne a fini par découvrir que son département n'était pas en état de siège, et a fait part de cette heureuse nouvelle au trop curieux M. Lepère. M. Beulé pensait donc en être quitte, — pas du tout! Un tas de mauvais plaisants, comme il en foisonne en France, ont juré de faire perdre la tête dé-cidément à notre remarquable ministre de l'Intérieur, — et ils ont choisi pour complices... les cartes postales. Depuis huit jours, M. Beulé reçoit une avalanche de ces maudits cartons affranchis, qui contiennent les interrogations les plus burlesques. En voici quelques échantillons entre mille: « Monsieur Beulé, « Votre connaissance approfondie de la situation intérieure de la France, nous porte à vous soumettre le problème suivant, qui fait l'objet d'un pari important au Cercle des Escargots: « Quel est véritablement le chef lieu des Pyrénées Orientales? Est-ce Perpignan ou Carcassonne? « Vous comprendrez sans peine, l'intérêt qui s'attache à la solution de cette difficulté de politique intérieure, et je vous serais reconnaissant de vouloir bien nous adresser votre réponse poste restante à Castelnaudary. « PANAZOL, « Voyageur de commerce. » « Monsieur Beulé, « Votre érudition en droit administratif, et la sagacité dont vous avez fait preuve maintes fois, en ces matières ardues, nous engageant à solliciter de votre bienveillance la réponse aux questions suivantes: « L'état de siège peut-il être déclaré dans un département, dont la majorité des habitants est marquée de la petite vérole? « A qui reconnaît-on précisément qu'un département est en état de siège? « Est-ce à la couleur des cheveux du préfet, ou à la forme des gilets du procureur de la République? « Le préfet d'un département en état de siège peut-il avoir un valet de chambre qui s'appelle Baptiste? « Soyez assez bon, monsieur le ministre, de vouloir bien prendre en considération ces diverses demandes qui intéressent au plus haut point tant de Français, et croyez à l'admiration profonde avec laquelle je suis, « Votre très-humble, « COCARDÉAU, « Electeur rural. » « Monsieur Beulé, « Je suis confuse vraiment, de vous dérober une minute des précieux instants que vous consacrez au bonheur de la France, mais vous pardonneriez aux inquiétudes d'une jeune fille; « Je dois épouser dans quinze jours mon cousin Oscar Baliveau. Il est charmant et porte toute la barbe. « Seulement il habite le chef-lieu d'un département qu'on croit en état de siège! « Pensez-vous, monsieur le ministre, que pour mon bonheur à venir (je suis sûre du présent), — il soit prudent de donner suite à ce projet d'union? « Un mot de vous, monsieur, et il serait encore temps de rompre. « Votre respectueuse servante, « ZOÉ PLUMICHON. » « M. Beulé, « Je suis musicienne, et j'ai le projet de publier mes inspirations, sous forme de recueil de romances dont voici les principaux titres: — *Les brises du soir*; *Le rayon de lune*; *Les voix du ruisseau*; *Les plaintes du coléoptère...* « Mon mari, ancien officier de gendarmerie, à cheval sur les règlements, prétend qu'il me faut l'autorisation du général! « Et cependant, notre département n'est pas en état de siège. « — Le département bien, répond mon mari

toujours à cheval, mais l'arrondissement? « C'est pourquoi, je prends la liberté grande de vous demander, monsieur le ministre: « Un arrondissement peut-il être en état de siège, quand le département ne l'est pas? « De votre réponse dépend l'essor de mes pauvres romances. « Votre subordonnée, « ARMIDE BOUSCANEL. » « Monsieur Beulé, « Voici le cas: « Lupin, le notaire, prétend que le département de l'Aube n'est pas en état de siège. « Homère en main, je lui soutiens que si, puisqu'il a pour chef-lieu Troye. Hein, pas mal celui-là?... J'ai promis de vous l'envoyer. C'est fait. « DOUGIVAL, « percepteur. » « Monsieur Beulé, « Vous qui savez tout, une simple question qui intéresse au plus haut point vos administrés. « Le préfet du Gard s'appelle-t-il Guigues ou Champvans? « S'il s'appelle Guigues, pourquoi signe-t-il Champvans? « S'il s'appelle Champvans, pourquoi signe-t-il Guigues? « Il faut qu'une porte soit ouverte, ou il faut qu'un préfet s'appelle Guigues ou Champvans. « LE PONT DU GARD. » « Monsieur Beulé, « Je me suis souvent demandé: Dans un département en état de siège, comment peut-il y avoir des magistrats débouffés? « Une réponse me rendrait bien heureux. « Votre dévoué, « CALINO. »

Cette pluie de missives inspirées par un goût dé-testable, a provoqué chez M. Beulé une surexcitation qui inquiète ses meilleurs amis. On le voit se promener dans son cabinet, en proie à une agitation fébrile, et murmurant d'une voix saccadée: — Etat de siège, Yonne, Lepère, Vosges, etc... Nous recommandons M. Beulé aux prières des bonnes âmes de Paray-le-Monial et autres lieux.

THEATRES

Grand-Théâtre. — Pour avoir tardé un peu, les débuts de la direction Brocard sont heureux, très heureux, — et pour elle et pour le public. Jusqu'à ce jour, il est vrai, nous connaissons seulement un petit nombre des sujets de la nouvelle troupe, et Guillaume est l'unique ouvrage dans lequel nous avons pu les juger, mais presque tous ceux qui ont été présentés ont d'emblée conquis tous les suffrages. Les souvenirs ont besoin de remonter assez loin en arrière, pour rencontrer des représentations du chef-d'œuvre de Rossini, aussi complètes que celles de lundi et de mercredi, offrant un ensemble aussi satisfaisant. Peu disposé généralement à l'enthousiasme et même à la louange, nous avouons que si la suite de spectacles répand au commencement, les Lyonnais retrouveront leurs bonnes soirées lyriques passées, et notre vieux théâtre ses beaux jours d'autrefois. A tout seigneur tout honneur. Le grand succès de Guillaume appartient sans conteste à M. Dumestre. A un organe puissant, souple, très-étendu, sympathique, quoique manquant peut-être un peu de mordant, notre baryton joint une science musicale approfondie, un style large, et son jeu possède une chaleur entraînante. Ces qualités font de M. Dumestre un de ces artistes d'autant plus appréciés qu'ils deviennent plus rares. La voix de M. Berardi, très-juste, très-vibrante, a plutôt le timbre de la basse chantante que celui de la basse profonde; néanmoins, dans le trio, il a déjà montré un talent de chanteur et de comédien que des interprétations plus importantes ne démentiront pas sans doute. Nous en dirons autant de M. Barbet, second ténor léger, auquel nous avons reconnu un organe agréable et une méthode suffisante.

Déclarations actives et passives

Pour établir aussi exactement que possible, la situation de la défunte, nous avons, notaire soussigné, recueilli et consigné les déclarations suivantes. Il est dû à la succession de la dame Coalition: Par le duc de Broglie, un portefeuille et un habit doré; Par MM. Beulé, Bathie, Desseilligny, de la Bouillierie, Ernoul, Magné et Du Barail, chacun un portefeuille également; Par M. Pascal, la préfecture de la Gironde; Par M. Ducros, la préfecture du Rhône; Par M. Target, l'ambassade de La Haye; Par le duc Decaze, l'ambassade de Londres; Par Henri Rochefort, une visite de médecin et des avances de voyage; Par M. Ranc, les agréments d'une excursion à Pétrarque; Par M. Barthélemy St-Hilaire, tout le temps qu'il perdait à écrire ses lettres; Par divers autres, un grand nombre de places de tout genre: telles que sous-préfectures, justices de paix, postes de magistrats, emplois d'administration civile ou financière; Sans compter les dettes de reconnaissance contractées par une masse de journaux supprimés et suspendus. Seulement, il est douteux que cet actif, malgré son importance apparente, soit d'une réalisation facile, et qu'on obtienne le paiement des débiteurs sus-nommés.

Quant à M. Delabranche, une ancienne connaissance, si une fatigue évidente a trahi ses moyens à la première représentation, il s'est relevé à la deuxième de façon à mériter des applaudissements mérités. Pourtant, M. Delabranche n'est point le ténor de nos rêves. Chez lui, le registre supérieur a conservé le charme et la pureté, mais le médium est toujours cuivré, rugueux, sans souplesse, dur à l'oreille.

Malheureusement en outre, le style est resté incorrect, le chant saccadé, la phrase musicale écourtée et le jeu n'a pas toute la distinction désirable. Malgré ces défauts, que la bonne volonté de l'artiste ne saurait pallier, nous estimons que, par le manque actuel de ténors accomplis, M. Delabranche tiendra au Grand-Théâtre un rang honorable, d'autant mieux que, — très-acceptable dans certains ouvrages, — un autre ténor, M. Gourrier, est indiqué par le prospectus pour le suppléer dans d'autres où il brillerait moins. Du côté des dames, nous n'avons entendu que MM^{es} Dorelli-Daniele, Dumestre et Neulat. La première, douée d'une voix fraîche d'un timbre très-doux et très-sympathique, mais un peu frêle et peu étendue dans le haut, chante et phrase avec une correction remarquable, dit avec charme. Moins de froideur, plus de sentiment, et le talent de M^{me} Dorelli ne prêterait guère, croyons-nous, le flanc à la critique.

Dans le rôle trop effacé de Gemmy, M^{me} Dumestre ne nous a pas permis d'apprécier les qualités qu'on lui prête comme Dugazon; attendons des débuts plus sérieux. M^{me} Neulat, mère Dugazon, a paru très-convenable et supérieure comme organe et talent à celles qui l'ont précédée depuis M^{me} Gourdon. Pour le ballet, nous serons infiniment plus réservé. Sans parler du corps de ballet dont on attend les débuts, les deux premières danseuses, M^{lles} Carrière et Bramilla ont bien le mérite de la jeunesse, mais c'est là tout pour le moment, le talent est à venir complètement, et les vieux habitués ont dû singulièrement s'étonner des braves intempestifs prodigués à ces ballerines de second ordre. Enfin, nous avons entendu un véritable orchestre au grand complet enlever, haut l'archet, l'ouverture de Guillaume et accompagner sérieusement le chant, sous l'habile et sérieuse direction de M. J. Luigni, dont la salle a salué le retour par des braves unanimement: avec ses solistes d'élite, l'orchestre a eu sa bonne part de succès. Il y a bien les cors qui.... oui, il faudra décidément veiller aux cors.

O miracle, les chœurs aussi, renforcés et augmentés, ont bien marché et enlevé à la satisfaction générale le final du 2^e acte. N'oublions pas les costumes propres (!!), la mise en scène parfaitement soignée (!!) des décors et des accessoires neufs ou en bon état (!!!). Maintenant, pour finir, une observation à la direction. Aujourd'hui que la soirée d'ouverture passe sans encombre, — qu'elle modère les élans de sa claque. Il était peut-être bon le 8 septembre, d'organiser l'enthousiasme au Grand-Théâtre; — à présent, qu'on laisse les spectateurs véritables juges des braves à décerner aux artistes, et que messieurs les romains s'effacent devant eux. En dépit des motifs qui, ces dernières années, ont pu fausser le goût du public, il est assez grand garçon pour savoir distinguer le bon grain de l'ivraie.

Variétés. — Encore un théâtre, — mais celui-ci exclusivement voué au drame et à la comédie. Quoique la malchance ait si longtemps poursuivi la petite scène du cours Morand, nous pensons qu'il y a place pour une troisième salle de spectacle à Lyon, et nous souhaitons que M. Depay, l'impressario actuel, réussisse à conjurer le mauvais sort des Variétés.

Nos Intimes et le Lion amoureux ont fait les frais des premières soirées. La troupe de M. Depay est, en somme, très-suffisante dans son ensemble pour le genre qu'il a adopté. A côté de son ex-camarade, aujourd'hui son directeur, nous y avons retrouvé une actrice d'un très-réel talent, Mlle Fleury, qui a tenu avec distinction les premiers rôles aux Célestins et au Grand-Théâtre, et M. Didier, transfuge du Gymnase.

Parmi les nouveaux venus, nous signalons avec plaisir M. Fabréges, un jeune premier possédant de la chaleur, de l'entrain et une bonne diction, et Mlle Marguerite Dupuis, qui débutant d'emblée au théâtre, dans le rôle de Mme Tallien, a fait preuve d'intelligence et de bonne tenue, qualités qu'on ne rencontre pas toujours chez des artistes ayant des années de scène et l'expérience des planches.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés, l'Administrateur-gérant, A. Alricq, — Lyon, imp. Coste-Labaume, c. Lafayette, 8.

Quant au passif de la défunte Coalition, il est également très-chargé. Et devait en effet; Aux conservateurs: Le calme, la stabilité, l'apaisement dans les esprits, la sécurité pour l'avenir, le triomphe des candidatures d'ordre moral; Aux négociants: la reprise des affaires, le réveil de la confiance, la renaissance du crédit, la suppression des faillites; Aux ouvriers: la prospérité de l'industrie, l'absence de chômage, la modération et l'impartialité pour toutes les couches sociales; Aux paysans: la bénédiction du Ciel pour leurs récoltes, la protection des nombreux saints et saintes, qu'on accable de pèlerinages aux quatre coins de la France...

La veuve Coalition est décédée bien entendu, avant d'avoir fait face à ces engagements considérables.

Or, sans vouloir préjuger dès à présent le résultat de la liquidation définitive, par la simple comparaison des mentions qui précèdent, — il paraît évident que l'actif sera insuffisant à couvrir le passif. Et il est fort à craindre qu'on soit obligé d'inscrire sur l'épître de la défunte Coalition: — **Morte insolvable.**

Dans tous les cas, grâce au présent acte, tous droits sont réservés par les ayant-cause, qui front sagement de n'accepter la succession que sous bénéfice d'inventaire.

Collationné,

L. LÉCLAIR.

Traité d'alliance du 24 mai entre Bourbon, Orléans et Bonaparte; Acte de naissance de la dame Coalition; Une déclaration du mont-de-piété ainsi conçu: « Refus de prêter sur le dépôt d'un objet intitulé *Ordre moral*, qui ne présente pas de valeur appréciable.

Cote septième et dernière.

Une seule pièce:

Le testament olographe de la défunte, Eu égard à l'importance de cette pièce, nous croyons devoir la transcrire dans son entier.

Ceci est mon testament:

Avant de rendre mon âme à Dieu, je transcris de ma main défaillante ces dernières dispositions, qui sont l'expression de ma volonté. J'institue pour mon héritière universelle, l'Assemblée nationale de Versailles, à charge de payer mes frais de dernière maladie, et de me faire faire un enterrement convenable; Je lègue à M. Thiers toutes les maladroites de M. Beulé; Je lègue au duc de Broglie les amabilités de Louis Veullot, et à M. Louis Veullot, les compléments de M. Paul de Cassagnac; Je lègue à M. Bathie, le corset du général Changarnier, et au général Changarnier les pois de pomme du duc de la Rochefoucauld-Bisaccia; Je lègue à Mgr Dupanloup, le chapeau de cardinal de Mgr Chaurand;

Je lègue à M. Ducarre, la barbe du citoyen Barodet; A M. Clément Laurier, la reconnaissance des électeurs du Var; A M. Baragou, les faux cols de M. St-Marc Girardin; Au prince Napoléon, le costume de général de division du duc d'Aumale; Je lègue au marquis de Franclieu les ovations de M. Thiers, à M. Keller, député de l'Alsace, les adresses de félicitations des habitants de Belfort au « petit misérable. » Je lègue au général Dutemple, le bon sens de Jean Brunet; Au duc d'Audiffret Pasquier, la calotte de M. Rouher; A M. Delpit, l'affabilité de M. Baze; A M. Lucien Brun, les titres de noblesse du baron de Carayon-Latour; A M. Pouyer-Quertier, les petits verres de M. de Lorgeril; à M. de Lorgeril, l'estomac de M. Pouyer-Quertier; Je lègue à M. Ducros, préfet du Rhône, les arrêtés de M. Guigues de Champvans, préfet du Gard; A M. Guigues de Champvans, préfet du Gard, les arrêtés de M. Ducros, préfet du Rhône; Je lègue enfin à Mgr le duc d'Aumale, la somme de vingt-cinq centimes, soigneusement économisés à son intention; On trouvera cette somme enveloppée dans la copie du testament du prince de Condé. Je n'exige pas qu'il fasse dire des messes. Ainsi fait et signé par moi, etc.

LA SEULE MÉDAILLÉE

à l'Exposition universelle de Lyon 1872
POMMADE MYSTÉRIEUSE
Célèbre anti-pelluculaire, à base d'HUILE DE RICIN
Composée par André CROISSON,
ancien Professeur de Chimie à l'École des Arts, à Paris
EN VENTE CHEZ MM. LES COIFFEURS SUIVANTS
Marseille, anc. maison Angles, Sarda, succ., rue Paradis, 27
St Etienne, Mandrin, succ. de Duris, place de l'Hôtel-de-Ville;
Pines, Charles (en face l'Hôtel du Luxembourg);
Grenoble, Testud (Montmayeur succ.), rue Montorge, 2;
Lyon sur Saône, Richard, Grande-Rue, 34;
Le Puy, Bouchet, boulevard St-Laurent, 9;
Clermont-Ferrand, Cavier fils, place du Terrail;
Lyon, Alphonse Chosson, neveu de l'inventeur, rue
Novate, 11, et chez tous les principaux coiffeurs et parfumeurs

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Mme DUPONT (d'admission)
Tient des pensionnaires
Lyon, 31, rue Centrale, 31 (Ecrire franco)

OBLIGATIONS DE LA VILLE DE PARIS 1865

et du CANAL DE SUEZ 1868
Tirage du 15 Septembre 1875 532,000 f. de lots.
On participe à ces deux tirages en versant 20 fr.
ou 40 fr. pour un seul tirage, chez M. Cochard,
échangeur, 6, rue de Lyon.

L'AMI DE L'HOMME

ou la Médecine mise à la portée de tous
Ce traité curieux et très-intéressant est le livre
par excellence de la famille (3e édition). Prix 2 fr.
A Lyon, chez Desis, libraire, 12, rue de Lyon

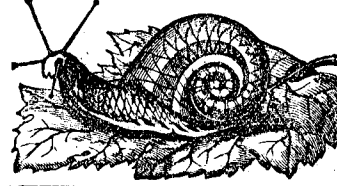
Exposition de Lyon 1872. Mention honorable
IMPORTANTE DÉCOUVERTE
Eau et pommade à friction pour faire repousser les
cheveux, inventées par L. ASTIER-BEUFFRE, coiff-

leur, cours de Brosses, 30, Lyon. — Leur usage sou-
biné fait repousser promptement les cheveux, en pré-
vient la chute, fait disparaître toutes les maladies du
 cuir chevelu et calme rapidement les Démangeaisons,
 Migraines et Douleurs névralgiques.
 40 ans de succès certifiés par les personnes les plus honorables.
 Dépôt chez l'auteur et chez MM. Briau, ma de
 cheveux, Martinet et Co, Garcin, Sollier, parfumeurs,
 à St-Etienne, chez Mandrin, parfumeur, à Montélli-
 mar, chez Barnier, parfumeur; à Aubenas chez
 Faugier, coiff., et dans les bonnes maisons de parfum.

BESOIN D'ARGENT?

Allez au Comptoir général d'achats, 8, rue de la
Préfecture; à l'entresol. On achète les montres, pen-
dables et bijoux de toutes sortes, les matières d'or et
d'argent, et toutes espèces de marchandises en
rouennerie, draperie, toiles et calicots, en lingerie,
rubans et dentelles, en soieries, mercerie, quincai-
lerie, parfumerie et ganterie, en chaussures et pia-

AVIS AUX TRAVAILLEURS. — PAS DE LOCATION. — Pour 50 fr. on devient propriétaire de la véritable machine à coudre ELIAS HOWE et le reste du prix de la machine, par dixièmes payables tous les mois. E. INGOLD, directeur à Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 32



PATE ET SIROP D'ESCARGOTS

de MURE, Pharmacien de 1re classe, à Pont-St-Esprit (Gard)
Depuis 30 ans que j'exerce la médecine, je n'ai pas trouvé de remède plus efficace que
la PATE et le SIROP D'ESCARGOTS de Mure, sont les plus puissants médi-
caments contre les fluxions de poitrine, rhumes, catarrhes aigus ou chroniques,
asthme, coqueluche. — Prix de la Pâte, 1 fr. — Prix du Sirop, 2 fr.
Dépôt à Lyon, phar. Guillaumond r. Grenette, 25, et dans toutes les phar.

APPAUVRISSEMENT DU SANG — FAIBLESSES D'ESTOMAC — CONVALESCENCE
VIN DU DOCTEUR BERNARD
au Quinquina ferrugineux dosé
TONIQUE RECONSTITUANT, FORTIFIANT et FÉBRIFUGE
Henry MARTIN, pharmacien à Marseille. — Détail dans toutes les pharmacies.

AVIS

A céder un Fonds d'ÉPICERIE
EN GROS, dans le département de
la Drôme. Ce fonds de commerce
est bien achalandé; la maison est
une des plus anciennes de la loca-
lité. On donnera facilités pour les
paiements. — S'adresser à l'Agence
générale de publicité, 44, r. Comfort.

MALADIES de l'estomac, appau-
vriss. du sang. Traite-
ment par le Vin de Quinquina
à l'extr. de viande et les pilules
ferrug. Ph. DENAUX, 52, r. Charité

ON DEMANDE

pour donner de l'extension à un commerce en pleine activité, à
emprunter 3 000 francs, contre de sérieuses garanties. — Par-
ticipation dans les bénéfices. — S'adresser pour les renseignements
à l'Agence de Publicité, 44, rue Comfort.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Chemin de Caluire, 50, Lyon (près la gare de Cuire)
Etude complète de la comptabilité, de l'anglais, de l'allemand, etc.
Cours spéciaux pour les jeunes enfants. Chambres particulières pour
les jeunes gens qui se préparent au volontariat.

BIÈRES de 1er CHOIX Déjeuners et Soupers à la carte
TAVERNE ALSACIENNE
Le plus vaste Etablissement de Lyon
Rue de Lyon, 18, r. Poulaille, 22, r. Dubois, 25

RECOMPENSES aux EXPOSITIONS de LYON et de VIENNE
ALCOOL de MENTHE DE RICQLES
Cet Elixir, dont le succès date de 35 ans, est souverain
pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc.
Avec quelques gouttes de ce cordial puissant, dans un verre
d'eau sucrée, bien fraîche, on obtient une boisson calmante,
agréable, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. L'Alcool
de Menthe de Ricqlès est surtout indispensable
PENDANT LES CHALEURS
où les diarrhées sont si fréquentes par les excès de boissons et
l'abus des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affec-
tions cholériques et épidémiques.
En flacons et demi-flacons portant le cachet et la signature
de H. de Ricqlès, cours d'Herbouvillle, 9, à Lyon.
Dépôts dans toutes les principales pharmacies, maisons de par-
fumerie et d'épicerie fine. Se méfier surtout des imitations et
exiger sur chaque flacon la signature de H. de Ricqlès.

L'INSTITUTION STE-BARBE
Fondée à Lyon en 1860, par MM. les Abbés CHEVALIER,
reprendra ses cours le 5 septembre
Elle a fait recevoir depuis cette époque 529 candidats aux bacca-
laureats ou aux écoles St-Cyr, Navale, des Mines, Forestière, etc. —
Plusieurs de ses élèves ont occupé les premiers rangs.
CHEVALIER, Directeur.
PREMIER PRIX. MINIATURES Photographiques
EXPOSITION UNIVERSELLE LYON, 1872 E. GÉRARD, r. de Lyon, 48
PENSIONNAT DE JEUNES GENS
35, rue du Ron-Pasteur, Lyon
(su dessus du Jardin-des Plantes)
Enseignement spécial pour le commerce et l'industrie. Répétitions
de la Martinière. Théorie de fabrication. Langues étrangères.
La rentrée est fixée au 6 octobre

BOUQUERON-LES-BAINS

A 4 kil. de Grenoble. — Saison de 1873. — Ouverture le 1er mai. —
Directeur médical du Dr AL MAND-REY, professeur à l'École de méde-
cine de Grenoble. — Hydrothérapie, Bains (sésobenthin-
nés et de laurageons frais de sapins, traitement des maladies
chroniques, nerveuses, catarrhales, rhumatismales, des maladies des
femmes et des enfants. — Etablissement SÉRIEUX le plus complet qui
existe et qui possède les plus belles et les meilleures eaux de source
pour la pureté, la fraîcheur et la limpidité. — Prix modérés, site ad-
mirable, climat tempéré.
AGRANDISSEMENTS considérables cette année: Appartements,
salle à manger, office, bains entièrement nouveaux ou mis et meublés
à neuf.
Omnibus spécial, place Grenette, café David, à Grenoble, sept dé-
parts par jour, voitures de place au même bureau. Route nouvelle.
Pour renseignements ou retour des appartements écrire franco au
Directeur de BOUQUERON-LES-BAINS

Un des meilleurs Chocolats est le
CHOCOLAT DONNEAUD
Usine de la 1ère d'Or, à Lyon

MÉDAILLE DE MÉRITE
à l'Exposition universelle de Vienne
FOYERS-CALORIFÈRES
en terre réfractaire, système L. Dupont, Brevet s. g. d. g.
Quai Filzitt, 8, Lyon
ÉCONOMIE DE COMBUSTIBLE
Rabais de 30 à 50 pour cent sur les foyers. — Envoi de prospectus

MACHINES à VAPEUR
SPÉCIALITÉ DE 1 à 10 CHEVAUX
Horizontales et verticales sur chaudières des plus simples et des
plus économiques. — SCIES sans fin, A RUBAN
Médaille de bronze et mention honorable, Lyon, 1872
BOLA ND, Ingénieur-Constructeur
5, rue Andran, p. le boulevard de la Croix-Rouge. — On trouve
aussi des machines prêtes à fonctionner

SOMMIERS-MODÈLES 1873
Coucher métallique, merveilleux, pliant et pas cher.
LAURENT
Fabricant de Lits en fer
6 et 10, quai Tilsitt, près Bellecour, Lyon. — 17, quai St-Antoine
Magasin d'échantillons. — (Album Tarif franco)

ELIXIRS PUY N° 1 et 2
PURGATIFS et DÉPURATIFS
obtenus par ces Elixirs dépassent toutes les prévisions,
aucune maladie qu'on ne puisse atteindre par ces ré-
générateurs du sang. Succès assuré

DENTS et DENTIERS livrés à l'essai. Auréation.
Plombage et Mastic américain pour la conser-
vation des dents. — Prix très modérés.
BRUN, DENTISTE, Place des Jacobins, 1, LYON.

ELIXIR PUY N° 1
contre les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins,
migraines, nerfs, etc.

TOILE AMÉRICAINE
No 1. — Spécial contre les
rhumatismes, névralgies et les
affections des voies respira-
toires.
No 2. — Spécial contre la
goutte, les plaies, brûlures, fu-
runcles, panaris, contusions,
darts, ulcères, etc.
Prix du rouleau, 5 fr. — DÉPOSITAIRE général pour toute la
France et le continent, GODDARD neveu, pharm., rue Terme, 15,
Lyon, et chez tous les droguistes et pharmaciens.

ELIXIR PUY N° 2
contre les rhumatismes, paralysies nouvelles, jaunisse, darts,
és du sang, etc. — Chez PUY, inventeur, 41, rue Neuve,
15, près Lyon, et chez les pharmaciens. — Le flacon, 3 fr. 50

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.
Guérison sûre et prompt des Rhumatismes aigus et chroniques
Jaço, Sciatique, Migraine, etc.
10 francs le flacon
M. FAIVRE phar. à St-Etienne, M. ARNAULT, pharm.

EAU DE MELISSE des CARMES
de MATHIAS
Contre apoplexie, vertiges, va-
rriens, maux de cœur, syncopes,
crampes d'estomac, indigestion,
diarrhée, choléra, etc., etc.
EMERY, rue Vacon, 54, Mar-
seille. Dépôt place des Terreaux
2, Lyon, dans les bonnes phar-
macies. — 1 fr. le flacon.

LE LIN PIFFAUT PILULES CAUVIN
Tissu dépuratif, tonique
et rafraîchissant
guérit Constipation
Maux d'estomac
le meilleur des Purgatifs.
Pharmacie SIMON, rue de Lyon, 89

LE TOPIQUE-FABRE
Seul remède le HEROIQUE
EINOFFENSIF, guérissent
promptement les Maladies
sécirantes ou coagulées. les abcès, tumeurs, panaris, darts, plaies,
blesures, ulcères, hémorroïdes, etc. — est en dépôt à Lyon dans les phar-
macies Denaux, r. de la Reine, 49; Santéna, pl. des Célestins, 5; Lan-
glade, r. Thomassin, 8; Faivre, pl. des Terreaux, 9.

ALTIMÉ GERDAY
LE PLUS PUISSANT DES DIGESTIFS
Guérison sûre des dyspepsies, gastralgies, gastrites, vomisse-
ments, renvois, aigreurs, eaux claires, constipations, etc. — Rapport
académique de médecine. — Médaille d'Argent à l'Exposition
universelle de Lyon, 1872
Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies

TOILE ANGLAISE
DE MME VIEVE COLLET
La seule qui ait agi jusqu'à ce jour avec une efficacité souveraine
contre les douleurs rhumatismales, de poitrine, de reins, rhume, névralgie,
maux nerveux, points de côté, palpitations, goutte, glandes, entorses, déran-
gements de ventre et autres maladies. Se vend par morceau, depuis 50 cent.
On trouve également à la même adresse
L'EAU DE ROSE DE SYRIE
efficace contre la chute des cheveux, darts, démangeaisons,
névralgies, migraines et pellicules dartsées. Son action
tonique sur les têtes où le germe des cheveux existe
encore, cheveux ou non, en fait pousser de très-baux, les em-
pêche de blanchir et fait disparaître la blancheur, lorsqu'elle
n'est pas le résultat de l'âge. — Expédition contre rembourse-
ment. — Consultations gratuites.
LYON, PLACE BELLECOUR, 6, au 2me, deuxième montée

LES DIARRHÉES ET DYSSENTERIES
les plus opiniâtres sont guéries dans 24 à 48 heures par la Poudre
de PUY fils. Prix: 2 fr. 50. — Pharmacie
GODDARD & Co, 15, r. de Saône, Lyon-Brotteaux et dans les phar-
macies

Mme CHRISTIEN
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies
des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues
et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec
grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. Mme Christien
compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions,
et assure à son traitement une immense supériorité sur toutes les
méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines. — Consulta-
tions tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir.
9, rue Bourbon, au 1er, Lyon

CHAPELLERIE
de RIVIER Sœurs
Rue Centrale, 43 et rue de l'Hôtel-de-Ville, 59
Choix considérable et assortiment des plus variés de Chapeaux pour
hommes et enfants. — Casquettes de fantaisie, de chasse, d'orphéons
— Képis pour pensionnaires, — pompiers. — Bonnets grecs. — Cas-
quettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres.
Beau choix d'articles de fourrure et astucieux pour dames et fillettes.

MACHINES A COUDRE
à broder et à tricoter
61, rue de Lyon, 61
LYON
VÉRITABLE MAISON MOLLIERE
Emile DOUIS genre, successeur Seul
propriétaire
des célèbres machines
DEESSE AMÉRICAINE, VRAIE SILENCIEUSE
et de la MACHINE A TRICOTER
NOTA. — Les machines ELIAS HOWE (véritables), HERR et PRUCKER, sont
vendues avec un rabais de trente pour cent sur les anciens prix.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS
CONTENTIEUX, RECOURVEMENTS
Un Lyonnais informe ses concitoyens qu'il se charge des opérations
ci-dessus, s'adresser à M. Reverchon, rue St Honoré, 46, Paris.

LA FARINE
MEXICAINE du Dr Benito del Rio de Mexico, si recommandée
contre les maladies de poitrine, se vend dans toutes les princip. maisons
Propagateur: R. BARBERIN, Tarare.
Lyon, 114, quai Pierre-Scize, et dans toutes les pharmacies de France.

ALPININE
Tissu dépuratif, tonique
et rafraîchissant
guérit Constipation
Maux d'estomac
le meilleur des Purgatifs.
Pharmacie SIMON, rue de Lyon, 89

BAINS RÉSINEUX
à chaleur sèche et graduée
Ces bains, recommandés par Lyon Médical, se prennent sans fatigue,
et leurs principes térébenthinés assurent la prompte guérison des di-
verses douleurs rhumatismales, telles que névralgie, sciatique, lumbago,
paralysie, raideur et enflure des articulations. Un seul bain suffit pour
les refroidissements. R. JACQUET, rue Vendôme, 76, Lyon Brotteaux.

Seule Maison à Lyon
possédant une organisation spéciale pour les teintures et lavages de tête
(séchage instantané) et la coupe des cheveux microscopiques — ROCHON
sieur-parlement, rue Grenette, 34, le seul 2 fois médaillé à l'Expo-
sition de Lyon, 1872.

CURSION PARFAITE
des Maladies Secrètes
Déliabilité des Organes & Vies du Sang, parle
ROB-SAVARES, DÉPURATO-TONIQUE
PERFECTIONNÉ
S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste
Pharmacien de première classe
Rue Pizay, 12, 1er étage, Lyon
Allée de traverse, rue Arbre-Sec, 9

Le meilleur et le plus sérieux des
Purgatifs est
L'ELIXIR PANCHYMAGOGUE
Tonique et vermifuge, préparé par
FURAND phar. n. à Fleurie Rhône
Dépôt dans toutes les pharmacies
MALADIES SECRÈTES
ET DE LA PEAU
GUÉRISON prompte, ra-
tionnelle et peu coûteuse. — De 9 h.
à 11 h. matin à 9 heures du soir.
Rue Lanterne, 17, 2e Lyon